

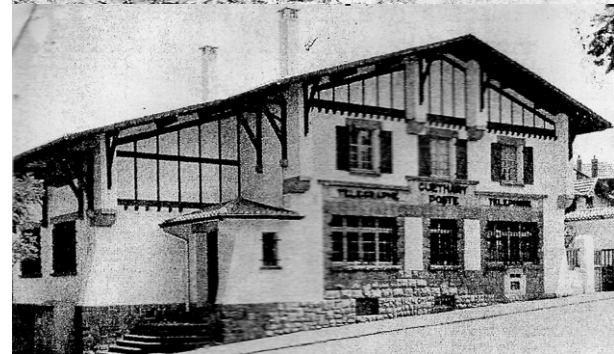
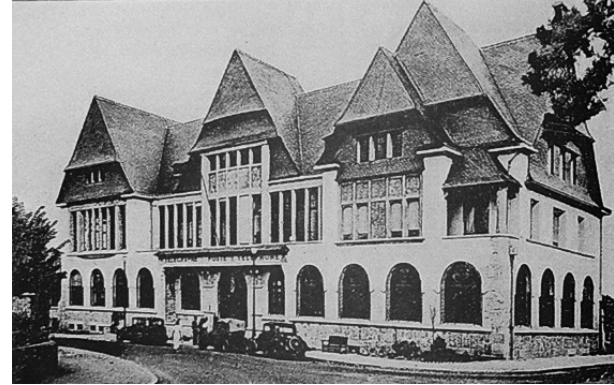
LE RÉGIONALISME

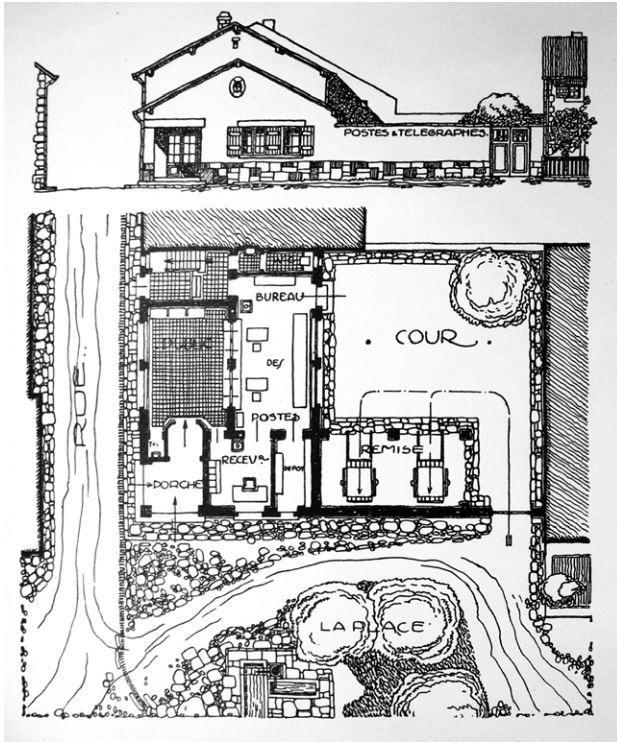
La notion de proximité que l'administration souhaite établir avec le public va surtout être mise en œuvre dans le programme plus courant du bureau de poste. A travers la multiplication de ces constructions, se développe une architecture aux accents régionalistes, où prédomine la prise en compte des spécificités du territoire dans lequel elle s'implante. L'utilisation de matériaux propres à la région et l'adoption d'une typologie traditionnelle locale, en sont les principaux traits. Tout au long du 20ème siècle, l'administration des PTT est fière de présenter l'ouverture de ces bureaux de poste, du chalet de montagne au mas provençal. Les similitudes avec une maison d'habitation, tant du point de vue formel que dimensionnel, créent une architecture populaire et sécurisante.

La qualité architecturale semble pour l'administration indissociable de cette prise en compte des particularismes locaux. Par une circulaire de 1934, il est ainsi rappelé aux architectes des PTT que le régionalisme est une obligation matérielle et morale. Il leur convient de « concevoir le style [de l'édifice] en harmonie complète avec les conditions artistiques locales » car « l'art français n'a jamais été si grand qu'aux époques où il a su puiser son inspiration dans les qualités de la race et du terroir »². La ligne architecturale de l'administration des PTT s'inscrit en réalité dans une politique globale étatique, celle de la défense du paysage français. Apparue à la fin du 19ème siècle, c'est lors de la première reconstruction que la notion de régionalisme prend valeur de doctrine officielle. L'un des théoriciens de ce courant, Charles Letrosne, édite dans les années 1920 un recueil intitulé *Murs et toits pour les pays de chez nous*³. Pour chaque province française, sont proposés des modèles d'édifices publics et d'habitations, parmi lesquels celui du bureau de poste.

² « Le style architectural dans les bâtiments postaux, circulaire adressée aux directeurs régionaux, départementaux, chefs de service et archis des P.T.T. » dans *Ministère des Postes, télégraphes et téléphones, direction du service central, Bulletin d'informations, de documentation et de statistique*, Paris, Imprimerie Nationale, n°2, février 1934, pp.75-76.

³ Charles Letrosne, *Murs et toits pour les pays de chez nous*, 3 tomes, Paris, Niestlé, 1923-1926.





Modèle pour une poste dans la Meuse, Charles Letrosne, 1924.

« Le bureau de poste meusien s'ouvre au public aux côtés d'une rue, à l'angle d'une place, par un petit porche qui sert d'antichambre à la salle commune. Les doubles toits inclinés, le crépi offrant sa surface régulière et uniforme, les fenêtres accouplées, aux volets de bois dur, participent à cette harmonie sévère, particulière aux villages de nos marches de l'Est. »

(Charles Letrosne, *Murs et toits pour les pays de chez nous*, tome 2, Paris, Niestlé, 1924, pp.147-148)



Cet engouement se poursuit dans la seconde partie du 20^{ème} siècle, à l'image du Salon des Artistes Français de 1956, qui souhaite faire « la démonstration devant le grand public du danger que présente pour l'architecture une industrialisation qui lui fait perdre progressivement le caractère sensible et humain sans quoi il n'existe pas de véritable œuvre d'art »⁴. L'administration des PTT y obtient un grand prix d'honneur, en exposant d'une manière centrale les petits bureaux construits avec les matériaux du pays et dans le respect des traditions locales, s'harmonisant ainsi à leur cadre.

4 S.T., « L'administration des P.T.T. au Festival d'Architecture, salon des artistes français » dans *Revue des P.T.T. de France*, n°4, Juillet-Août 1956, pp.25-26.

LES ANNÉES DE RENOUVELLEMENT

Malgré la poursuite après-guerre des doctrines régionalistes, comme de la production des grands prix de Rome, le ministère s'ouvre à partir des années 1960 à d'autres typologies. Grâce à l'arrivée de nouvelles personnalités, ainsi qu'à la recherche de solutions constructives et formelles innovantes, l'architecture postale se renouvelle.

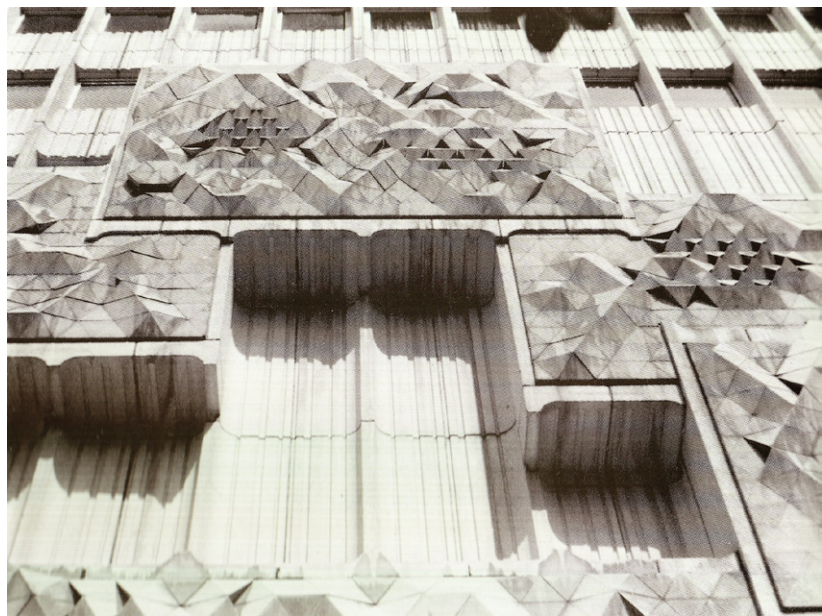


Centre de tri, Paris, 1975, Jean Dumont

(Photos J.P. Porchet et F. Thomas / Poste Immo)

Réalisée par André Chatelin, la Maison de la poste et de la philatélie, aujourd'hui L'Adresse, Musée de la Poste, est inaugurée en 1973. Le programme muséal ne nécessitant pas la présence d'un éclairage naturel systématique, toute une partie de la façade est aveugle. Uniquement traitée avec des panneaux de béton préfabriqués, elle fait l'objet d'une intervention artistique réalisée par le plasticien Robert Juvin.

Ces transformations se traduisent notamment en façade, avec l'utilisation des possibilités expressives du béton. Réalisé en 1975 par l'architecte Jean Dumont, l'immeuble rue des Renaudes à Paris constitue un programme important inséré dans un tissu urbain dense. L'architecte compose l'édifice grâce à une superposition de volumes, différenciés par leur traitement du matériau. L'assise du bâtiment est perforée d'ouvertures aux formes variées, semblant avoir été disposées aléatoirement. Posé en léger porte-à-faux, le volume supérieur plus massif, empile dans un jeu subtil de décalages, des baies aux allures de meurtrière.



Maison de la Poste et de la Philatélie, Paris, 1973, André Chatelin architecte, Robert Juvin plasticien

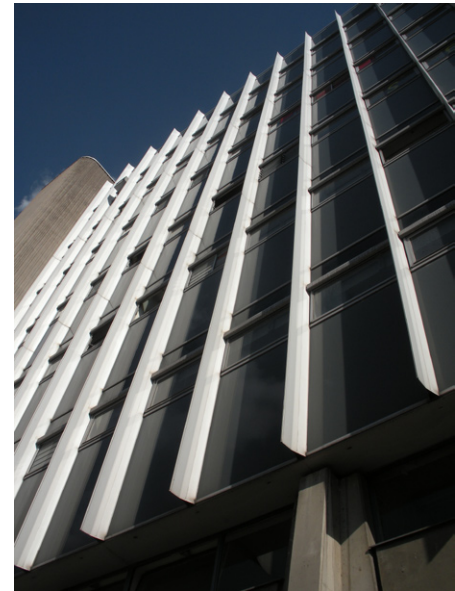


Centre de tri, Nancy, 1973, Claude Prouvé/Agence André

(Photo David Richard 2010 / auteur 2011)

Avec l'accroissement du trafic et la mécanisation des activités postales, les années 1960 voient se multiplier les constructions de nouveaux centres de tri. Le centre de Nancy, dessiné par Claude Prouvé dans le cadre de l'agence André, est inauguré en 1973. Habituellement séparés pour des raisons techniques, les activités de tri et les locaux administratifs sont ici regroupés dans un volume unique, enveloppé d'un mur rideau continu. En périphérie s'y implantent trois tours massives en béton, qui abritent les circulations et les sanitaires.

D'une composition plastique indéniable, ce cube de verre enserré dans de lourdes stèles en béton est également le témoin d'une grande maîtrise technique. Celle-ci se manifeste aussi bien dans le traitement des profilés métalliques que dans la mise en œuvre du béton. Les raidisseurs de façade sont dessinés d'après le type Tour Eiffel de Jean Prouvé, pour endosser en plus de leur fonction structurelle, un rôle de brise-soleils. L'utilisation d'un coffrage glissant pour la réalisation des tours confère une texture rainurée continue au béton. Utilisées également pour la structure, les possibilités formelles du matériau sont exploitées à travers le dessin des poteaux : de section cruciforme aux étages, ils s'élargissent pour devenir pyramidaux en rez-de-chaussée. L'édifice semble ainsi ancré dans son site.



Louis Arretche appartient à cette nouvelle génération d'architectes des PTT nommée dans les années 50, et qui contribue à redéfinir le vocabulaire postal. Le centre de tri de Maine-Montparnasse est un projet complexe, pour lequel il propose un édifice fonctionnel aux espaces diversifiés. Une rampe hélicoïdale d'accès aux véhicules postaux est à l'origine d'un élégant mur-rideau courbe. L'alliance de la technique et de la forme mis en œuvre dans ce dispositif

est caractéristique de l'ensemble, qui regroupe par ailleurs un centre de tri et des bureaux administratifs. La production de cet architecte se démarque également par d'importants programmes dont il dispose les corps de bâtiment en étoile, tel le centre de chèques postaux à Orléans (1968, avec Jean-Claude Nicolas Forestier) ou le centre des télécommunications de Rennes (1975).



Centre de tri, Paris, 1967, Louis Arretche

(Photo L'Adresse Musée de La Poste)

LES CONCOURS PUBLICS

Spécifique au ministère des PTT, l'organisation des services de construction mis en place au début du siècle prend fin avec la redéfinition par l'Etat des rapports entre maîtres d'ouvrages publics et agences d'architecture privées. En 1973 est en effet appliqué le décret Ingénierie, qui voit la fin de tous les corps d'architectes des administrations publiques, dont le cadre des architectes des PTT. Désormais, un système de concours d'architecture est mis en place pour tous les projets d'une certaine ampleur. Plusieurs groupements de concepteurs sont ainsi mis en concurrence, et si plusieurs anciens architectes agréés y participent, ces concours sont désormais ouverts à toute la profession.

Lauréat en 1988 du concours pour un centre de tri et bureau de poste parisien, l'agence Architecture Studio réalise un édifice aux volumes éclatés, dont les couleurs font explicitement référence à la poste. Implanté en bordure des voies de chemin de fer, l'édifice se compose de trois corps de bâtiment fortement individualisés, correspondant aux différentes fonctions du programme. Les locaux administratifs et le bureau de poste sont enveloppés dans un volume bleu renversé, mais aligné sur rue. Le centre de tri s'étire le long des rails et rejoint le centre de concours, dont les courbes jaunes complètent le dispositif.



Bureau de poste et centre de tri postal, Paris, 1994, Architecture studio

(Photo David Raynal, Poste Immo)



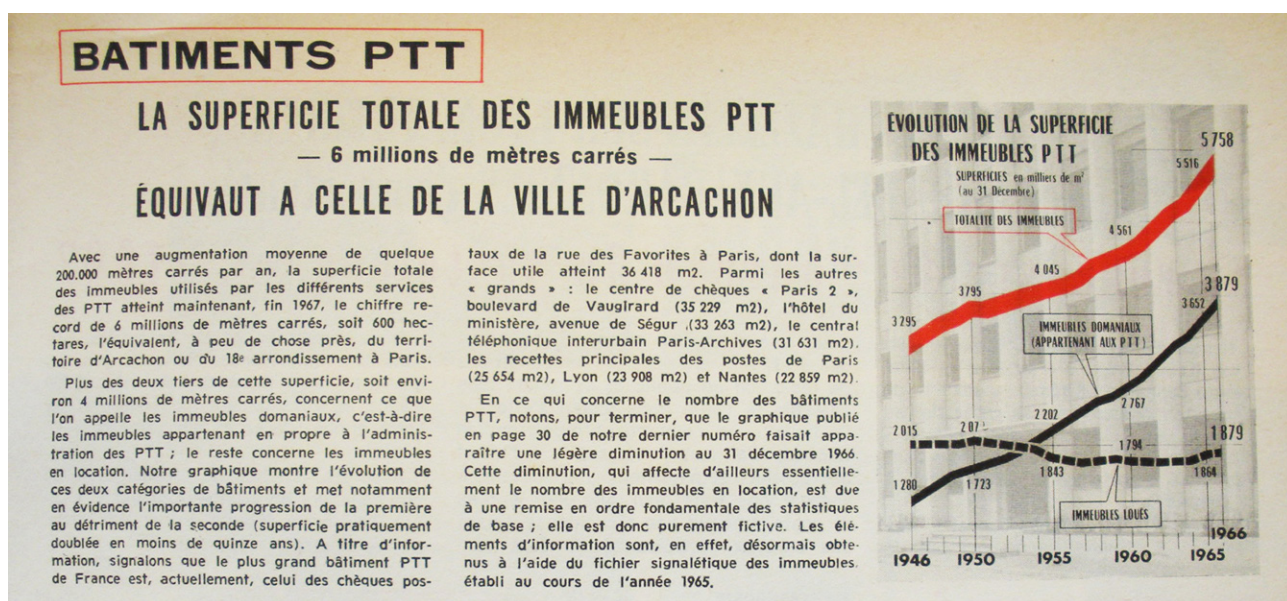
L'opération d'un bureau de poste couplé à 80 logements, s'inscrit dans le contexte particulier d'une parcelle très étroite et toute en longueur, rue Oberkampf à Paris. Le concours est remporté par Frédéric Borel, alors jeune architecte, qui y développe plusieurs thèmes devenus caractéristiques de sa production. C'est en effet une nouvelle façon d'appréhender la question urbaine que l'architecte met en jeu. Se plaçant en opposition aux principes urbains traditionnels de continuité et d'alignement, il crée des jeux de ruptures, juxtapose des éléments hétérogènes, éclate les formes et les volumes, multiplie les couleurs. Avec un vocabulaire audacieux, il crée ainsi une architecture sculpturale qui surprend et étonne.

Bureau de poste et logements, Paris, 1993, Frédéric Borel

(Photo David Raynal, Poste Immo)



La construction postale dans un cadre maîtrisé a permis une cohérence de son image tout au long du siècle. L'architecture a été un support de communication pour l'administration, sans toutefois entraver le renouvellement des formes et des techniques, léguant un patrimoine bâti riche et diversifié. En 1968, comme le soulignait un article de presse, la superficie totale des édifices postaux équivalait à celle de la ville d'Arcachon. Actuellement, le parc immobilier est estimé à près de 8 millions de m², dont 5 millions en propriété. La transformation de cet ancien ministère, aujourd'hui devenu Le Groupe La Poste, et la création en 2005 de Poste Immo -filiale assurant la gestion du parc immobilier- représentent de nouvelles étapes dans l'histoire postale qui influenceront sans nul doute sa politique de construction.



Article publié dans *Postes et Télécommunications*, n°145, janvier 1968.